

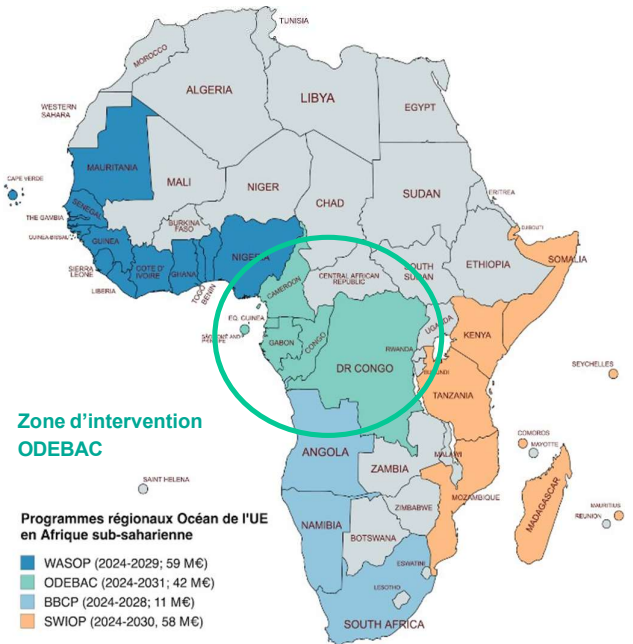
Bâtir un avenir bleu en Afrique centrale

Les écosystèmes marins et côtiers du Golfe de Guinée (mangroves, récifs coralliens, herbiers) sont vitaux pour la régulation du climat, la sécurité alimentaire et la biodiversité de l'Afrique centrale. Pêche, tourisme, activités maritimes : l'océan est un moteur socioéconomique essentiel pour les communautés côtières. À travers sa stratégie Global Gateway, l'Union européenne s'engage aux côtés des pays de la CEEAC pour en faire un levier de prospérité durable.

2 000 km de côtes (Golfe de Guinée)	~750 000 km² Zone économique exclusive
6 pays Cameroun – Congo – Gabon – Guinée équatoriale – RDC – São Tomé e Príncipe	~60 000 km² d'aires marines protégées (AMP)

Quels défis pour une économie bleue durable en Afrique centrale ?

- Développer des cadres stratégiques régionaux sur la gouvernance océanique, la résilience côtière et l'économie bleue durable
- Coordonner et accélérer la mise en œuvre des agendas globaux sur les océans, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique en zone côtière
- Diversifier et structurer les filières de l'économie bleue durable (pêcheries et transformation des produits halieutiques, tourisme bleu, aquaculture, énergie, etc.)
- Renforcer la coordination pour lutter plus efficacement contre la pêche illégale
- Rattraper les retards vis-à-vis de l'agenda biodiversité marine et renforcer les aires marines protégées pour conserver la biodiversité marine



L'océan, un capital naturel bleu à maintenir long terme

Pourquoi l'océan compte

- L'océan absorbe 30 % des émissions mondiales de CO₂, produit 50% de l'oxygène, 50% de la biomasse et régule le climat de la planète.
- Mangroves, herbiers et récifs protègent les côtes, stockent du carbone et servent de nurseries aux poissons et autres organismes marins.
- La pêche, source majeure de protéines et d'emplois pour les communautés côtières.
- Tourisme côtier durable, énergies marines renouvelables, aquaculture : des filières d'avenir pour les économies côtières.

Cadres internationaux de référence

CNUMD / BBNJ Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer · Accord international sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en haute mer (2026)
CDB · 30×30 Cadre Mondial pour la Biodiversité Kunming-Montréal, 2022 : protéger au moins 30% des terres et des océans d'ici 2030
ODD 14 Objectif de développement durable : Vie aquatique — conserver les océans en protégeant au moins 10% des zones sous juridiction nationale
GIEC / IPBES La gestion intégrée des paysages marins peut minimiser, voire inverser, les impacts du changement climatique et de la perte de biodiversité (rapport conjoint 2021)

L'Union européenne, les océans et le continent africain



- **Pacte Européen pour les Océans** adopté en 2025 afin de mieux protéger les Océan, promouvoir une économie bleue prospère et favoriser le bien-être des populations vivant dans les zones côtières
- **Global Gateway** : un cadre d'intervention prioritaire pour supprimer les principaux obstacles structurels au développement économique et aux échanges
- **L'Afrique comme partenaire privilégié** : 250 M€ investis au travers de programmes complémentaires pour préserver les Océans et les littoraux d'Afrique.

L'approche « paysage marin » de l'UE

L'UE promeut une vision intégrée associant écosystèmes marins et côtiers, ressources naturelles, activités socioéconomiques et engage l'ensemble des acteurs (communautés, pêcheurs, gouvernements, société civile) pour préserver ensemble et valoriser durablement le capital naturel bleu ainsi que les modes de vie qui en dépendent. A travers ses programmes, l'UE agit sur les paysages marins prioritaires.

CONSERVATION & RESTAURATION

Aires marines protégées, corridors écologiques, restauration des mangroves et herbiers marins, suivi des espèces.

ÉCONOMIE BLEUE DURABLE

Pêche durable, lutte contre la pêche INN, innovations, chaînes de valeur bleues et tourisme durables.

GOVERNANCE OCÉANIQUE

Agenda global biodiversité et haute mer (BBNJ), gouvernance maritime et littorale, adaptation aux risques côtiers.

IMPACT ATTENDUS DES ACTIONS UE

- Augmentation de la surface des aires marines protégées
- Restauration des habitats (mangroves et herbiers marins)
- Gestion durable des stocks de poissons
- Augmentation de la séquestration de CO2 par les habitats marins
- Création d'emplois dans l'économie bleue durable
- Réduction de la pêche illégale

Alignés sur le Cadre Mondial pour la Biodiversité (CDB 2022) et l'ODD 14



Le programme océan durable & économie bleue en Afrique centrale

ODEBAC - Programme Océan phare de l'UE en Afrique centrale

Le programme **Océan Durable et Économie Bleue en Afrique Centrale**, initiative Global Gateway, est le programme régional de l'UE dédié à six pays côtiers de la CEEAC. Il est structuré autour des 3 piliers de l'approche « Paysage Marin » de l'UE.

Pays couverts : Cameroun 🇨🇲 · Congo 🇨🇬 · Gabon 🇬🇦 · Guinée Équatoriale 🇬🇪 · RDC 🇷🇩 · São Tomé e Príncipe 🇸🇹

42 M€ Budget total UE

12 Opérateurs via autant de projets

Durée : 7 ans

TROIS DOCUMENTS CADRES STRATEGIQUES REGIONAUX ATTENDUS

1

GOVERNANCE OCÉANIQUE ET LITTORALE :

Schéma Directeur des Littoraux d'Afrique Centrale



2

ECONOMIE BLEUE DURABLE :

Stratégie Régionale pour l'Economie Bleue



3

CONSERVATION & RESTAURATION :

Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées d'Afrique centrale

